



SNUDI-FO



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Carte scolaire / Paris / Éducation nationale /
Cabinet du ministre/ Parents d'élèves / Syndicats des enseignants

Carte scolaire : le cabinet du ministre n'était pas au rendez-vous

La délégation composée de parents, d'enseignants et d'élus s'est rendue comme convenu, lundi 4 juillet, rue de Grenelle pour y être reçue en audience par un membre du cabinet du ministre de l'Éducation nationale, et examiner les difficultés posées par l'insuffisance de moyens alloués à la carte scolaire parisienne 2005-2006.

Après un premier report à la demande du cabinet du ministre, la délégation constate qu'une fois encore, l'engagement pris n'a pas été honoré, l'interlocuteur a brillé par son absence.

La délégation regrette de constater que les annonces du ministre sur l'écoute et l'ouverture au dialogue sont infirmées par les actes.

Depuis février, les parents, les enseignants et leurs organisations, soutenus par de nombreux parlementaires et élus locaux, protestent contre la pathétique organisation de l'Académie de Paris en matière de carte scolaire.

Compte tenu des prévisions aujourd'hui connues de tous, l'école publique à Paris nécessite une dotation supplémentaire pour que la rentrée de septembre s'effectue dans de bonnes conditions :

- Scolarisation de tous les enfants nés depuis 2002 dans l'école de leur quartier ;
- Réelle scolarisation des moins de 3 ans, aujourd'hui quasi inexistante, en priorité en ZEP ;
- Maintien et renforcement des réseaux d'aides pour les élèves en difficulté ;
- Développement des moyens adaptés pour la scolarisation des enfants handicapés dans l'école du secteur ;
- Renforcement des brigades de remplacement ;
- Amélioration du taux d'encadrement pour une meilleure réussite de tous les élèves.

Tout cela appelle d'urgence des moyens supplémentaires d'un niveau significatif.

C'est la raison pour laquelle la délégation réitère sa demande d'audience auprès du cabinet du ministre, dans les meilleurs délais.

En tout état de cause, la délégation alerte le ministre sur le fait que la rentrée scolaire à Paris ne peut se passer dans de bonnes conditions sans l'apport de moyens supplémentaires permettant de lever les fermetures de classes et de réaliser les ouvertures nécessaires pour scolariser, dans de bonnes conditions, tous les petits parisiens à l'école publique.

Paris, le 6 juillet 2005

RELATIONS PRESSE : Olivier Messac - ☎ : 06 12 17 12 12 olivier.messac@fcpe75.org

Communiqués en ligne sur : http://www.cpe75.org/cdpe/n_rpresse.htm